

DANS LA PRESSE

Période
de janvier à juin 2024



Suivez-nous sur 

SOMMAIRE

03 RÉORGANISATIONS

15 GRANDE ENQUÊTE
“LA ROMANCE AU TRAVAIL”

34 MUTATIONS DU MONDE
DU TRAVAIL

41 DYSFONCTIONNEMENTS,
CONDITIONS DE TRAVAIL
DÉLÉTÈRES ET BURN-OUT

55 PRÉVENTION DU SUICIDE

72 LES EXPERTS TECHNOLOGIA

Réorganisations



03

LA LETTRE

France télévisions lance son grand déménagement

> Découvrez cet article dans notre feuilleton "[France TV : Delphine Ernotte-Cunci impulse une transformation en profondeur](#)"



Vue du siège de France télévisions. © Christophe Morin / IP3 Press / MaxPPP

Pour rationaliser ses coûts immobiliers, France télévisions déploie depuis le 1er janvier son projet "Campus 2025". Il doit permettre de rassembler sur cinq sites les salariés actuellement dispersés sur seize emplacements, parfois très éloignés. L'opération inquiète toutefois plusieurs élus du CSE, qui redoutent un impact sur l'organisation du travail. [...]

— Publié le 03.01.2024 à 6h20 • Lecture 3 minutes • Catherine Boullay

Emission du 3 janvier 2024

Thème : Expertise France Télévisions

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Accueil > Économie > Entreprises

Casino promet des «plans de départs volontaires» aux salariés des établissements visés par un plan de sauvegarde de l'emploi

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 08/02/2024 à 08:52, mis à jour le 08/02/2024 à 10:48

Rendez-vous le 12 février

Lundi, l'audience qui devait examiner le plan de sauvegarde des enseignes Casino a été renvoyée au 12 février par le tribunal de commerce de Paris, à la demande du comité social et économique (CSE) qui déplore l'absence de «réel volet social». Le renvoi de l'audience ne perturbe pas la procédure car le tribunal a jusqu'au 25 février, date de fin de la période de sauvegarde accélérée, pour valider le plan de sauvetage du groupe qui comptait encore 50.000 salariés en France fin 2022.

Françoise Maréchal Thieullent, l'une des avocates du CSE central de DCF, a dit espérer que «des engagements seront transmis ou réitérés devant le tribunal lundi» en matière d'accompagnement des salariés risquant de perdre leur emploi. Sans accord, l'intersyndicale demeurera «défavorable à l'arrêté du plan (de sauvegarde accélérée, NDLR) faute de réel volet social dans celui-ci», a-t-elle prévenu.

Article du 8 février 2024

Thème : Licenciement Casino

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Grande distribution : le CSE de Casino fait appel du jugement validant le plan de sauvetage du groupe



Pour rappel, le tribunal de commerce de Paris a validé lundi dernier le plan de sauvegarde du distributeur Casino, ouvrant la voie à la restructuration de sa dette et à sa reprise par un consortium emmené par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky. (Crédits : STEPHANE MAHE)

Nouveau rebondissement dans l'avenir du géant français de la grande distribution Casino. Le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé ce lundi faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant le plan de sauvetage du distributeur en difficulté et sa reprise notamment par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky.

« Nous espérons que le parquet fera aussi appel, afin que justice soit rendue », a indiqué le CSEC lors d'une conférence de presse à Paris. L'une de ses avocates a précisé que l'appel du CSEC n'était « pas suspensif, seul celui du ministère public le serait ».

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

good evening BUSINESS

Les experts du soir du lundi 4 mars 2024

Ce lundi 4 mars, Guillaume Duval, ancien rédacteur en chef d'Alternatives Economiques, André Loesekrug-Pietri, président de l'agence JEDI, et Nathalie Janson, professeure NEOMA Business School, Emmanuel Lechypre, éditorialiste BFM Business, Pauline Tattevin, journaliste BFM Business, Me Françoise Maréchal-Thieullent, avocate au barreau de Paris et présidente de Technologia Juris, et Frédéric Simottel, journaliste bfm business, dans Les experts du soir dans l'émission Good Evening Business présentée par Guillaume Paul et Audrey Tcherkoff. Good Evening Business est à voir ou écouter du lundi au jeudi sur BFM Business.

Emission du 4 mars 2024

Thème : Conférence de presse après le plan de sauvegarde de Casino, interview de Françoise Maréchal Thieullent Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



"AFIN QUE JUSTICE SOIT RENDUE": LE CSE CENTRAL DE DISTRIBUTION CASINO FRANCE FAIT APPEL DU JUGEMENT VALIDANT LE SAUVETAGE

J. Br. avec AFP Le 04/03/2024 à 16:21



CASINO : ÇA Y EST, D. KRETINSKY A LES CLÉS

CASINO Le tribunal de Commerce valide le plan de sauvetage mené par Kretinsky

PRIX PLANCHERS Une mauvaise nouvelle pour les consommateurs ?

Casino L'intersyndicale espère désormais que les repreneurs vont lui apporter les informations demandées sur le plan social.

DOW JONES 39 1164^{pts} +0,03%

JOHNSON JOHNSON 160,82^{\$} -0,63%

DEVENIR AUTO-ENTREPRENEUR, CONSEILS, ASTUCES, TÉMOIGNAGES SONT AU CŒUR DU **PODCAST DES AUTO-ENTREPRENEURS** [CLIQUEZ ICI](#)

Le CSEC de Distribution Casino France a annoncé faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant le plan de sauvetage du distributeur Casino.

Le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé lundi faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant le plan de sauvetage du distributeur en difficulté Casino et sa reprise notamment par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky.

"Nous espérons que le parquet fera aussi appel, afin que justice soit rendue", a indiqué le CSEC lors d'une conférence de presse à Paris.

L'une de ses avocates, Françoise Maréchal Thieullent, a précisé que l'appel du CSEC n'était "pas suspensif, seul celui du ministère public le serait". "Seuls d'autres juges pourront rétablir la légalité de la situation", a estimé le CSEC lors de cette conférence de presse, assurant que, "contrairement à ce que dit la direction, cet appel et le rejet du plan n'impliqueront pas nécessairement une liquidation". Il a affirmé que

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Plan de sauvegarde à Casino : les représentants du personnel font appel du jugement



Alors que le tribunal de commerce de Paris a validé le plan de sauvegarde de Casino lundi dernier, le 26 février, le comité social et économique central (CSEC) s'exprime pour la première fois depuis cette décision. Il annonce vouloir faire appel du jugement.

Sans surprise, le plan de sauvegarde du groupe Casino validé par le tribunal de commerce le [lundi 26 février](#) ne convainc pas les représentants du personnel. "Nous espérons que le parquet fera aussi appel, afin que justice soit rendue" a indiqué le Comité social et économique central (CSEC) ce lundi 4 mars, lors d'une conférence de presse à Paris.

L'instance avait d'ailleurs émis un avis défavorable au plan de sauvetage, regrettant l'insuffisance de son volet social. "Seuls d'autres juges pourront rétablir la légalité de la situation", a ajouté le CSEC, assurant que, "contrairement à ce que dit la direction, cet appel et le rejet du plan n'impliqueront pas nécessairement une liquidation". Il a affirmé que "c'est la direction soutenue par le consortium qui est responsable de la situation actuelle".

La décision ouvre la voie à un changement d'actionnaires et à la prise de contrôle du distributeur par un consortium à horizon mars/avril. Sans ce feu vert, Casino et ses 50 000 salariés étaient voués à la liquidation judiciaire. Cette reprise doit donc permettre le sauvetage du groupe à la dérive dont la dette est estimée à 12 milliards d'euros. Si le plan de sauvegarde accéléré, âprement négocié pendant de nombreux mois par la direction de Casino avec ses créanciers et les candidats à sa reprise n'avait pas été adopté, Casino se serait trouvé dans "une situation économique catastrophique", avait rappelé le juge-commissaire [le 12 février dernier, lors d'une audience publique](#) concernant le plan de sauvegarde du distributeur.

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Casino : le CSE central fait appel du jugement validant le sauvetage

Le tribunal de commerce de Paris a validé le 26 février le plan de sauvetage du distributeur Casino, dernière grande étape avant la restructuration de sa dette et sa prise de contrôle par des repreneurs.

La décision de justice est finalement contestée. Le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé lundi faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant [le plan de sauvetage](#) du distributeur en difficulté Casino et sa reprise notamment par le milliardaire tchèque [Daniel Kretinsky](#).

« Nous espérons que le parquet fera aussi appel, afin que justice soit rendue », a indiqué le CSEC lors d'une conférence de presse à Paris. L'une de ses avocates, Françoise Maréchal Thieullent, a précisé que l'appel du CSEC n'était « pas suspensif, seul celui du ministère public le serait ».

« Seuls d'autres juges pourront rétablir la légalité de la situation », a estimé le CSEC lors de cette conférence de presse, assurant que, « contrairement à ce que dit la direction, cet appel et le rejet du plan n'impliqueront pas nécessairement une liquidation ». Il a affirmé que « c'est la direction soutenue par le consortium qui est responsable de la situation actuelle ».

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Casino : les syndicats abattent leur dernière carte pour sauver l'emploi

«Que justice soit rendue !» : le comité social et économique central de Casino France a annoncé ce lundi faire appel du jugement validant le plan de reprise du groupe de distribution par le consortium (Kretinsky-Ladreit de Lacharrière-Attestor). Selon les syndicats, ce plan est illégal car il ne contient pas de volet social et n'assure pas la viabilité de l'entreprise.

Ultime et dernier recours. Le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé ce lundi 4 mars faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris, qui avait validé le 26 février le plan de sauvetage du distributeur en difficulté Casino et sa reprise par le consortium composé des hommes d'affaires Daniel Kretinsky et Marc Ladreit de Lacharrière, adossés au fonds d'investissement Attestor.

Le motif de cet appel : le plan de sauvegarde ne respecte pas la loi, ont confié à l'occasion d'un point presse les syndicats, élus du personnel et représentants de l'intersyndicale de Casino, accompagnés de leurs avocats. *«Cette procédure de sauvegarde devait uniquement mettre en œuvre le plan de restructuration financière du groupe Casino et ne pas avoir d'incidence sur les 50 000 emplois de Casino France. Il ne devait y avoir aucun licenciement et le consortium avait pris un engagement de garantie de l'emploi»,* déclare le CSEC.

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Le Télégramme

Sauvetage de Casino : le CSE central de Distribution Casino France fait appel du jugement

Le 04 mars 2024 à 16h47

Le plan de sauvetage du distributeur en difficulté Casino et sa reprise entre autres par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky avaient été validés en première instance par le tribunal de commerce.

Le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé ce lundi faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant le plan de sauvetage du distributeur en difficulté Casino [et sa reprise notamment par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky.](#)

Le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé ce lundi faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant le plan de sauvetage du distributeur en difficulté Casino [et sa reprise notamment par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky.](#)

« Nous espérons que le parquet fera aussi appel, afin que justice soit rendue », a indiqué le CSEC lors d'une conférence de presse à Paris. L'une de ses avocates a précisé que l'appel du CSEC n'était « pas suspensif, seul celui du ministère public le serait ». Les suites de cet appel dépendront donc « de savoir si le parquet fera appel ou non ».

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Avenir de Casino: recours judiciaire des représentants des salariés

Article de AFP • 1 j



"Seuls d'autres juges pourront rétablir la légalité de la situation": le comité social et économique central (CSEC) de Distribution Casino France a annoncé lundi faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris avalisant le plan de sauvetage du distributeur en difficulté.

"Le CSEC de DCF, en plein accord avec l'unanimité des organisations syndicales, a pris la décision d'interjeter appel du jugement", ont annoncé le CSEC et l'intersyndicale du groupe dans un communiqué commun lundi.

"Pour l'heure, cet appel n'est pas suspensif et est donc sans effet sur la mise en oeuvre du plan de restructuration financière de DCF et du Groupe et sur le changement de contrôle et de gouvernance en résultant", a réagi le groupe Casino auprès de l'AFP.

Le tribunal de commerce de Paris a validé le 26 février le plan de sauvetage du distributeur d'origine stéphanoise, dernière grande étape avant la restructuration de sa dette et sa prise de contrôle par des repreneurs, les milliardaires Daniel Kretinsky et Marc Ladreit de Lacharrière adossés au fonds d'investissement Attestor.

Un porte-parole des repreneurs a indiqué lundi prendre "acte de cet appel qui ne remet pas en cause nos engagements" en matière d'accompagnement social, "à savoir négocier un plan de départ volontaire, être mieux disant que les accords d'entreprise et porter une attention particulière au site de Saint-Etienne."

Le groupe, qui employait fin 2022 50.000 personnes en France sous des enseignes bien connues comme Casino, Franprix ou Monoprix, ne pouvait plus faire face à ses échéances de dette. Il a en outre annoncé avoir réalisé une année 2023 catastrophique avec notamment une perte nette de 5,7 milliards d'euros pour moins de 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

La restructuration de la dette de Casino prévoit d'écraser environ 5 milliards d'euros de créances, et est permise par l'apport d'argent frais à hauteur de 1,2 milliard d'euros, dont plus de 900 millions par le consortium de repreneurs.

C'est ce que prévoit le plan de sauvegarde validé par le tribunal de commerce, bien que le CSEC de DCF comme le ministère public eussent émis un avis défavorable.

Les administrateurs et mandataires judiciaires ainsi que le CSE de Distribution Casino France, le représentant du personnel et le ministère public avaient possibilité de faire appel. "En l'absence de recours suspensif, il est envisagé que l'ensemble des opérations prévues par la restructuration financière soit réalisé le 27 mars 2024", avait indiqué Casino fin février.

Or, le CSEC a donc fait appel, qui n'est toutefois "pas suspensif", a bien précisé l'une de ses avocates, Françoise Maréchal Thieullent. "Seul celui du ministère public le serait".

"Nous espérons que le parquet fera aussi appel, afin que justice soit rendue", a indiqué le CSEC lors d'une conférence de presse à Paris. A ses yeux, "contrairement à ce que dit la direction, cet appel et le rejet du plan n'impliqueront pas nécessairement une liquidation".

Article du 4 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Actu

REPRISE DE CASINO : LES SYNDICATS FONT APPEL DU PLAN DE SAUVEGARDE ACCÉLÉRÉE

Les représentants du personnel de Casino et l'intersyndicale contestent en justice la validité de la reprise du groupe et dénoncent « une catastrophe sociale ». Lundi 4 mars ils ont fait appel de la décision rendue par le tribunal de commerce le 26 février dernier.

Réunis dans les locaux de Technologia Juris, les représentants du CSE Central (CSEC) de la société Distribution Casino France (DCF) et l'intersyndicale du groupe Casino ont annoncé lundi 4 mars dans la soirée qu'ils faisaient appel de la **décision rendue par le tribunal de commerce** le 26 février dernier. Ce jugement, intervenu dans le contexte de la prise en main du Groupe Casino, surendetté à hauteur de 6 milliards d'euros après trente ans de présidence de Jean-Charles Naouri, par un « consortium » de repreneurs, notamment les milliardaires **Daniel Kretinsky et Marc Ladreit de Lacharrière**, adossés au fonds d'investissement Attestor, a validé **le plan de sauvegarde accéléré censé protéger l'activité et l'emploi**.

Ce lundi 4 mars, lors d'une conférence de presse en présence de leurs avocats, les syndicats considèrent qu'il n'en est rien. Ce rachat, prévu pour le 27 mars, doit surtout s'accompagner d'une **vente à la découpe de Casino** avec la cession de 288 magasins répartis **entre Intermarché (164), Auchan (98) et Carrefour (26)**.

Un plan jugé illégal

C'est tout d'abord la légalité du plan qui est mise en cause. « *Nous avons le sentiment que le tribunal a été trompé* », regrette maître Mathieu Boisset, indiquant qu'il ne serait pas conforme aux annonces faites aux représentants du personnel lors d'une réunion du comité social et économique central (CSEC) datant du 12 octobre 2023. La direction de DCF (Distribution Casino France, filiale regroupant tous les supermarchés) avait alors indiqué que, sous la base de résultats financiers du troisième trimestre 2023, le plan ne concernerait que la restructuration financière et qu'il exclurait la possibilité de licenciements. Pourtant, le 26 octobre, le lendemain du jugement d'ouverture de la sauvegarde accélérée, elle présentait une situation économique et financière tout autre. Le tribunal de commerce eut pour justification de la part du groupe qu'il n'avait connaissance de ses comptes que quatre fois par an.

Article du 5 mars 2024

Thème : Affaire Distribution Casino France, Technologia Juris

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Grande enquête “La romance au Travail”



15



Article abonné

Agence matrimoniale

■ Saint-Valentin : près d'un Français sur deux a déjà eu une relation amoureuse... au travail

Par Violaine des Courrières

aujourd'hui les résultats d'une étude inédite réalisée par le cabinet Technologia et l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne sur la romance au travail. Un sujet peu documenté jusqu'à présent mais qui concerne ou a concerné de près... 46 % des salariés.

La Fin de l'amour. Publié en 2020, cet essai de la sociologue Eva Illouz décryptait la marchandisation des sentiments amoureux par le capitalisme et, notamment, les applications de rencontre. Plus récemment, le 6 février 2024, l'Ifop dévoilait une étude intitulée « La "sex recession" : les Français font-ils moins l'amour ? » et révélait qu'une proportion d'hommes et de femmes préféreraient jouer à un jeu vidéo ou consulter leurs réseaux sociaux plutôt que de s'adonner à une partie de jambes en l'air. Un tableau digne d'un roman de Michel Houellebecq.

Article du 13 février 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Société

Drague, risques... comment #MeToo a changé les relations amoureuses au travail

La séduction n'a pas disparu en entreprise, mais #MeToo a généré de nouveaux comportements et le rejet de certaines attitudes déplacées.

Delphine Bancaud - 14 févr. 2024 à 06:01 - Temps de lecture : 4 min



Ce mercredi, certains fêteront la Saint-Valentin discrètement... au boulot. Selon l'étude "La romance au travail" du cabinet Technologia et de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (*), 46 % des répondants ont déjà eu une relation amoureuse au travail et 17 % une **histoire purement sexuelle**.

Article du 14 février 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Le bureau, la dernière agence matrimoniale

“Marianne” dévoile aujourd’hui les résultats d’une étude inédite réalisée par le cabinet Technologia et l’université Paris-I Panthéon-Sorbonne sur la romance au travail : recherche de l’âme sœur,



TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CLAUDE DELGÈNES, PRÉSIDENT DE TECHNOLOGIA

“Le bureau est un puissant incubateur émotionnel”

Marianne : Votre cabinet est une référence dans la gestion des risques et l’amélioration des conditions de travail, un sujet éloigné de la romance au travail. Pourquoi avez-vous voulu réaliser cette étude ?

Jean-Claude Delgènes : Notre cabinet réalise environ 300 études par an. Dans ce cadre, nous voyons les conséquences managériales des recrutements sentimentaux, des promotions préférentielles. Tout cela produit des dysfonctionnements. De plus, les émotions des salariés ont un impact au quotidien : lorsqu’il y a une rupture amoureuse sur le lieu de travail, cela a des conséquences. La personne peut être dans un état de sidération, d’autant plus quand elle continue à être en proximité avec l’autre personne dans son travail. Elle peut commettre des erreurs professionnelles ou se mettre en

danger. Dans les petites entreprises, les couples associés déposent souvent le bilan lorsqu’ils se séparent.

Êtes-vous étonné par les chiffres de cette enquête ?

Le bureau est un puissant incubateur émotionnel, et nous l’observons déjà. Les jeunes générations nouent des amitiés, en se voyant souvent après le travail. Beaucoup se marient après une rencontre. La nouveauté est l’impact de #MeToo sur les liens hiérarchiques. Dans l’enseignement, l’édition, divers secteurs, du point de vue des femmes, il y a eu des phénomènes de croyance de relations amoureuses, alors que cela ne l’était pas. Ces révélations entraînent une forme d’écoeurement. Si nous avions réalisé cette étude il y a une dizaine d’années, nous n’aurions pas obtenu les mêmes résultats.

La tyrannie du court terme et la novlangue managériale ne représentent-elles pas un tue-l’amour dans certaines structures ?

En auditant certaines entreprises, je perçois une forme de glaçage émotionnel à travers les visages de cire et les sourires crispés. Ces groupes sont régis par une forme de direction par les objectifs, imposant de ne pas avoir d’états d’âme lors d’un licenciement par exemple. Or, c’est justement la dimension émotionnelle, la pâte humaine qui génère la joie de se retrouver entre collègues. Le partage avec ses pairs est une des triples dimensions du sens au travail. Nous militons pour la prise en compte de toutes ces émotions dans le cadre d’un management éclairé et bienveillant. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR V.D.C.

Article du 15 au 21 février 2024

Thème : Grande enquête “La romance au travail”



L'amour au travail

M Jean-Claude Delgènes : "Le bureau est un puissant incubateur émotionnel"

Propos recueillis par Violaine des Courières

Publié le 17/02/2024 à 13:00



46 % des salariés français ont déjà eu une relation au travail : c'est l'enseignement d'une étude inédite réalisée par le cabinet Technologia et l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Rencontre avec Jean-Claude Delgènes, le président du cabinet.

Marianne : Votre cabinet est une référence dans la gestion des risques et l'amélioration des conditions de travail, un sujet éloigné de la romance au travail. Pourquoi avez-vous voulu réaliser cette étude ?

Article du 17 février 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

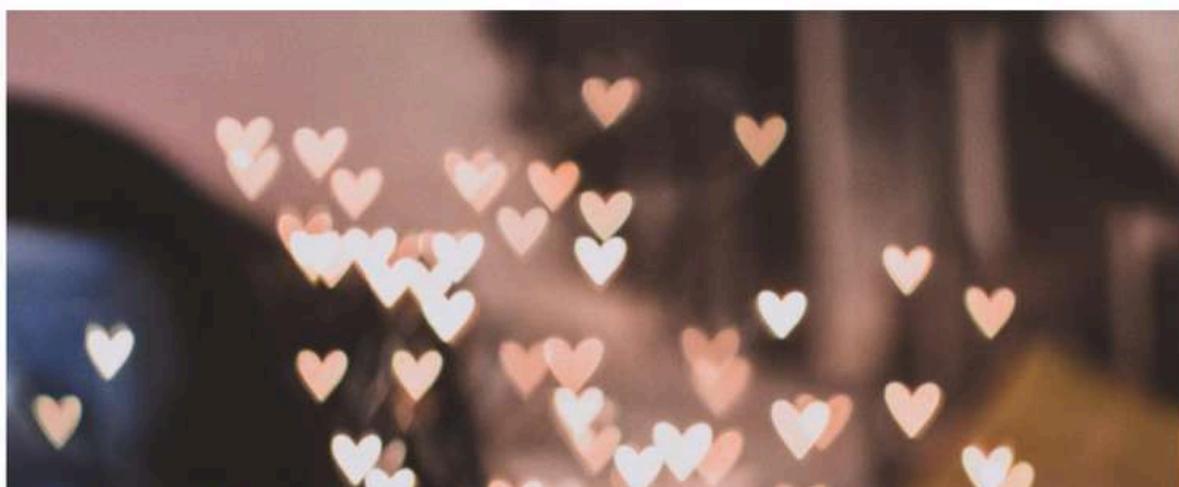
[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

DIS-LEUR!

VOTRE DOSE D'INFO EN OCCITANIE

18 février 2024 / Société

“Romance” au travail : Près d’un Français sur deux a déjà eu une relation amoureuse au boulot



Ph Freestocks, Unsplash

Associé à l’université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, le cabinet spécialisé dans les relations au travail, Technologia, a eu l’idée d’enquêter sur l’amour au travail. Sa réalité et ses dérives. L’entreprise doit-elle laisser faire...? En remarquant l’effet du mouvement #Meetoo sur de possibles emprises hiérarchiques. Passionnantes réflexions lors de la semaine de la Saint-Valentin.

Article du 18 février 2024

Thème : Grande enquête “La romance au travail”

[Pour retrouver l’article, cliquez ici](#)



RELATIONS AMOUREUSES AU TRAVAIL: FAUT-IL SE CACHER?

Nina Le Clerc Le 20/02/2024 à 8:04



Relativement fréquentes, les romances au travail peuvent parfois générer des tensions au bureau. Quelles sont les précautions à prendre lorsque l'on entame une histoire avec un ou une collègue?

Relativement fréquentes, les romances au travail peuvent parfois générer des tensions au bureau. Quelles sont les précautions à prendre lorsque l'on entame une histoire avec un ou une collègue?

Près d'un salarié sur deux assure avoir déjà eu une relation amoureuse **au travail**. Ils sont 46% à déclarer avoir connu cette situation, selon un rapport du groupe de Technologia, spécialisé dans le travail et dans la prévention des risques professionnels.

Une situation relativement fréquente, donc, qui peut impliquer un certain nombre de complexités, selon le rapport hiérarchique des deux salariés concernés et la place qu'ils occupent dans l'entreprise. Alors, pour éviter les complications, quelles sont les précautions à prendre lorsque l'on entame une histoire avec un ou une collègue de bureau?

Article du 20 février 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Amours en Provence : "On s'est cachés pendant un an", comment ils gèrent leur relation amoureuse au travail



SERIE. 46% des Français ont déjà une relation amoureuse au travail. Mais si la tentation est grande de vivre son histoire sentimentale avec un collègue de bureau, la situation est parfois difficile à assumer. Ces Marseillais nous racontent.

Article du 24 février 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Sexe au bureau : pourquoi le chef ne peut plus draguer

« Work in progress ». Si les rapports amoureux sont acceptés entre collègues de rang égal, ils sont potentiellement problématiques quand l'un des partenaires fait partie de la hiérarchie de l'entreprise. En cause, le risque d'une possible emprise.

Publié le 29 février 2024 à 20h00, modifié le 29 février 2024 à 20h06 | 🕒 Lecture 2 min.
[Read in English](#)

On aurait pu craindre, avec le développement du télétravail, que, telle la mythique Atlantide, un pan entier de la vie *corporate* se trouve définitivement englouti dans les abîmes du distanciel. Les séminaires de *team building* ? Non, le sexe au bureau ! Malgré un climat qui a largement évolué, rassurez-vous : Cupidon peut encore venir transpercer un parapheur (et le cœur qui se trouve derrière) à l'heure de la pause-café.

A la lecture de l'étude « La romance au travail : amour, sexe et autres histoires » publiée en février par le groupe Technologia, il ressort que 46 % des sondés ont déjà vécu une relation amoureuse dans leur milieu professionnel, et 17 % une relation purement sexuelle. Pour 91 % des personnes interrogées, cela n'a jamais posé de problème.

Article du 29 février 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Le Point

Drague et amour au travail : est-ce risqué ?

Près d'un Français sur deux a vécu une relation amoureuse née au travail. Mais, des ragots aux jalousies en passant par les soupçons de favoritisme, aimer au bureau n'est pas toujours évident.

Par Pauline Hervé

Publié le 21/03/2024 à 18h00



Derrière les idylles nées au travail se cachent parfois des risques de dérive, pouvant avoir des conséquences désastreuses sur le quotidien des salariés. © Jean-François FREY / MAXPPP / PHOTOPQR/L'ALSACE/MAXPPP

On y passe au moins 35 heures par semaine, et c'est un lieu de socialisation important. Impossible, donc, de laisser ses émotions à l'entrée de son lieu de travail. Des attirances et sentiments y naissent : 46 % des Français ont eu au moins une relation amoureuse au travail, selon une étude du cabinet Technologia. « Parmi ces 46 %, 80 % déclarent que cette relation amoureuse a abouti à une histoire sérieuse ». Globalement, 91 % des répondants affirment que ces relations au travail n'ont jamais posé de problèmes particuliers.

Article du 21 mars 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Drague et amour au travail : est-ce risqué ?



Publié le 24/03/2024 à 11h29



🕒 Temps de lecture : 1 min

On y passe au moins 35 heures par semaine, et c'est un lieu de socialisation important. Impossible, donc, de laisser ses émotions à l'entrée de son lieu de travail. Des attirances et sentiments y naissent : 46 % des Français ont eu au moins une relation amoureuse au travail, selon une étude du cabinet Technologia. « Parmi ces 46 %, 80 % déclarent que cette relation amoureuse a abouti à une histoire sérieuse ». Globalement, 91 % des répondants affirment que ces relations au travail n'ont jamais posé de problèmes particuliers.

https://www.lepoint.fr/societe/drague-et-amour-au-travail-queles-sont-les-risques-21-03-2024-2555658_23.php

Vidéo publiée le 24 mars 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Près d'un Français sur deux a vécu une relation amoureuse au travail



[PASCAL PRAUD](#) · 12h51, le 25 mars 2024

Pascal Praud revient pendant deux heures, sans concession, sur tous les sujets qui font l'actualité. Aujourd'hui il parle des relations amoureuses au travail.

Invité :

- **Jean-Claude Delgènes**, fondateur du cabinet Technologia

Emission du 25 mars 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'émission, cliquez ici](#)

Le Point

Relations affectives au travail : « Ce n'était pas une "amourette" de bureau »

Près d'un Français sur deux a vécu une histoire amoureuse sur son lieu de travail. Des stratégies de dissimulation, au brouillage des frontières, en passant par leurs opportunités respectives, ils racontent.

Par Alice Pairo-Vasseur

Publié le 19/04/2024 à 17h30



Trouver l'amour au bureau, ça arrive plus souvent qu'on ne croie. © Eric Audras / MAXPPP / AltoPress / Maxppp

Temps de lecture : 6 min

[Ajouter à mes favoris](#)

[Google News](#)

[Commenter](#)

[Partager](#)

« **M**a journée de travail avait été compliquée, en partant je me suis dit : "Fichu pour fichu, je lui propose un verre, au pire il décline !" Et il a dit oui... » Nous sommes en 2018, Anne-Laure et Christophe, 30 et 41 ans, sont journalistes et collègues dans une agence de presse, depuis un an et demi. Comme près d'un Français sur deux (46 %), ils débutent une relation amoureuse au travail. Et comme 80 % d'entre eux, celle-ci aboutit à une histoire sérieuse (*La Romance au travail*, Technologia, 2024).

Article du 19 avril 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Amour en France : ce que révèle l'étude sur la vie à deux des Français

By Julien Flamant - 18 mai 2024  50  0



Le sujet de l'amour en France est aussi complexe qu'enthousiasmant. Il suscite un grand intérêt, que ce soit pour des raisons personnelles ou sociologiques. Pour comprendre les divers aspects de la vie à deux dans l'Hexagone, une série d'études et d'enquêtes ont été menées récemment, révélant ainsi des faits intéressants sur la manière dont les Français vivent leur relation amoureuse. Cet article vous propose une synthèse de ces découvertes.

Article du 18 mai 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Relations amoureuses au travail : ce qui passe et ne passe plus

Publié le 31 mai 2024 à 11h30



Si la plupart des entreprises prennent enfin des mesures pour en finir avec le harcèlement sexuel, qu'en est-il des relations intimes entre collègues? Tour d'horizon de ce qui se passe et ne passe plus.

Par Julie Rambal

Article du 31 mai 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Ardèche : Un DRH licencié pour avoir caché sa relation... avec une syndicaliste

LA CARPE ET LE LAPIN · La Cour de cassation a estimé dans un arrêt « qu'il aurait dû révéler à son employeur sa relation amoureuse » avec une collègue syndicaliste



Cet homme a entretenu, à partir de 2008, une relation amoureuse avec une autre salariée, syndicaliste (illustration). -

L' amour au travail, c'est parfois compliqué. Selon [une étude commandée par le groupe Technologia](#), plus de la moitié des Françaises et des Français sont déjà [tombés amoureux sur leur lieu de travail](#). Mais se mettre en couple avec un ou une collègue n'est pas sans risque. C'est ce qu'a appris récemment à ses dépens un ancien cadre d'une société ardéchoise spécialisée dans l'industrie textile.

Alors qu'il contestait son licenciement pour faute grave, la cour de cassation a estimé, dans [un arrêt rendu le 29 mai dernier](#), « qu'il aurait dû révéler à son employeur sa relation amoureuse avec une autre salariée », a révélé [Le Figaro](#).

Article du 3 juin 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Bonjour ! du 4 juin 2024

"Bonjour ! La Matinale TF1" est désormais le premier rendez-vous d'information de la journée sur TF1. Bruce Toussaint et sa bande de chroniqueurs apportent convivialité et bonne humeur avec tous ses correspondants en direct.

+ MA LISTE PARTAGER

2h19

4 juin 2024 à 06:54

BONJOUR ! LA MATINALE TF1 >

Emission du 4 juin 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'émission, cliquez ici](#)

Ardèche : Un DRH licencié pour une liaison secrète avec une syndicaliste

Société
Par Jérôme, publié le 5 juin 2024 à 7h00.



Selon la Cour de Cassation, l'employé aurait dû informer son employeur de sa liaison avec une collègue membre d'un syndicat.

Depuis longtemps, l'amour sur le lieu de travail est une réalité pour de nombreux Français.

En témoigne une étude menée par le groupe Technologia, qui révèle que plus de la moitié des travailleurs français ont déjà ressenti des sentiments amoureux pour un ou une collègue. Cependant, une affaire récente rappelle les dangers potentiels de ces romance de bureau.

Une romance sur le lieu de travail devant la justice

Un ancien cadre ardéchois de l'industrie textile a récemment appris à ses dépens les conséquences possibles d'une liaison sur le lieu de travail.

Contestant son licenciement pour faute grave, la Cour de cassation a finalement statué que le cadre aurait dû informer son employeur de sa relation avec une autre employée, selon les informations rapportées par le Figaro.

Article du 5 juin 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



ACTUALITÉ

Relation amoureuse au travail : faut-il tout dire à son employeur ?

Par Aline GÉRARD.

« Pour vivre heureux, vivons cachés », dit le dicton. Mais il ne tient pas toujours en entreprise. La frontière entre vie privée et devoir de loyauté peut y être ténue. Un responsable de site d'une entreprise, qui n'avait pas prévenu de sa relation avec une représentante syndicale, a été licencié pour faute grave. Et la Cour de cassation n'y trouve rien à redire.

En entreprise, il y a des liaisons qui peuvent se révéler dangereuses. Ou du moins coûter cher lorsqu'elles sont tues. Problème : « **Nous passons à peu près deux tiers de notre vie éveillée au travail** », comme le rappelait, début 2024, une étude menée par le groupe de prévention des risques Technologia, sous la direction notamment de Jean-François Amadiou, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne.

Article du 7 juin 2024

Thème : Grande enquête "La romance au travail"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Mutations du monde du travail



34

Expérimentation de la semaine de 4 jours dans les administrations des ministères - Sud Radio et vous

Publié le 03/02/2024 à 08:30

Une nouvelle vidéo de Sud Radio est apparue sur Youtube le 3 février 2024 et elle a reçu un gros accueil de la part des internautes.



Vous le savez bien, ce n'est pas nouveau, nous suivons avec un très grand intérêt l'actualité de la chaîne Youtube Sud Radio depuis pas mal de temps déjà car nous savons que son contenu plait tout particulièrement à notre communauté. On est sûr que cette vidéo va vous intéresser, c'est bien pour cela que nous avons pris la décision de faire cet article.

À LIRE AUSSI

► Clash de la semaine dvd fantomas Guillaume radio libre sur FUN RADIO

Comme bien souvent lorsque la chaîne Youtube Sud Radio poste un nouveau contenu sur internet, vous pouvez le trouver sur notre site. Pour regarder la toute dernière vidéo qui s'appelle "Expérimentation de la semaine de 4 jours dans les administrations des ministères - Sud Radio et vous", c'est juste en haut !

Là vidéo est à peine postée depuis moins d'une heure qu'elle fait actuellement extrêmement parler d'elle sur le web. D'habitude les nouvelles vidéos de la chaîne Youtube Sud Radio font bien moins parler. Bientôt en tendances ? C'est en tout cas tout le mal qu'on lui souhaite vu le boulot que fait cette chaîne depuis de nombreuses années déjà !

Article du 3 février 2024

Thème : Expérimentation de la semaine de 4 jours dans les administrations des ministères

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

En entreprise, l'absentéisme bat des records malgré le télétravail

Par Florian Fayolle le 13.02.2024 à 06h30, mis à jour le 13.02.2024 à 10h32

ABONNÉS

L'engouement des salariés pour le télétravail est censé améliorer leur bien-être. Mais les arrêts maladies explosent depuis deux ans. Avec un coût record pour la Sécurité sociale.



La scène pourrait être tirée d'un film. Le détective privé Bruno Boivin, à la tête du cabinet Codiv, planque devant le domicile d'un trentenaire. Ce dernier n'est pas un criminel, ni un mari infidèle, mais un salarié d'une boutique de téléphonie mobile en arrêt maladie depuis deux ans. Après plusieurs heures de filature, le détective fait une découverte : « Le salarié mène une double vie professionnelle, narre-t-il. La journée, il reste chez lui et le soir il est chauffeur VTC. Ainsi, il touche deux salaires. » Un grand classique, selon Bruno Boivin, qui réalise une part importante de son chiffre d'affaires en traquant à la demande de patrons des arrêts maladies douteux. « Je suis contacté aussi bien par des sociétés du CAC 40 que par des PME ou des collectivités territoriales », explique-t-il.

Article du 13 février 2024

Thème : Absentéisme au travail

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



L'invité actu de 8h30 - Dimanche

Par Jean-Marie Bordry avec Bernard Cohen-Hadad, Jean-Claude Delgènes

Les Français ont-ils perdu l'envie de travailler depuis le confinement ?

Épisode du dimanche 17 mars 2024

Jean-Marie Bordry reçoit Bernard Cohen-Hadad et Jean-Claude Delgènes : les Français ont-ils perdu l'envie de travailler depuis le confinement ?

Les invités

Bernard Cohen-Hadad

Président de la CPME Paris Île-de-France

Jean-Claude Delgènes

Président fondateur du cabinet Technologia et auteur de « Idées reçues sur le Suicide » - Edition Le Cavalier Bleu



Emission du 17 mars 2024

Thème : Changement de la perception du travail par les français et nouvelles attentes

[Pour retrouver l'émission, cliquez ici](#)

Tous ensemble, tous ensemble ... en distanciel

Numérique, nouveaux usages : comment le syndicalisme peut survivre au télétravail

Par Jean-Claude Delgènes

Publié le 16/04/2024 à 15:00

Travailler à la maison éloigne le salarié de toute institution collective. Physiquement bien-sûr mais aussi psychologiquement. Loin des yeux, loin du cœur syndical. Comment peuvent faire les représentants du personnel pour garder le lien ? Jean-Claude Delgènes, président du cabinet Technologia, livre son analyse.

La pandémie de COVID -19 a bousculé nos modes de travail. Par effraction, elle a propulsé dans la vie des Français, le télétravail dont les dirigeants ne voulaient pas. Ce dernier s'est avéré indispensable pour limiter les contagions. Cette évolution largement saluée par des millions de salariés en quête d'un meilleur équilibre, entre vie professionnelle et personnelle, s'est donc installée durablement.

Les syndicats qui appuient massivement cette revendication affrontent dans ce contexte quatre paradoxes majeurs qui peuvent jouer sur leur fonction régulatrice mais aussi sur leur représentativité.

Tribune du 16 avril 2024

Thème : Impact du numérique et de ses transformations sur le syndicalisme

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Les Vraies Voix de l'emploi

Par Cécile de Ménibus et Philippe David avec Chloë Tegny, Jean-Claude Delgenes, Stan Le Scolan

Les évolutions récentes du marché de l'emploi

Épisode du mardi 11 juin 2024

Analyser les transformations majeures du marché de l'emploi au cours de la dernière décennie.

Les invités

- | | |
|----------------------|--|
| Chloë Tegny | Chargée d'études sénior Pôle Opinion, Expertise Corporate & Work Experience à l'IFOP |
| Jean-Claude Delgenes | Président fondateur du cabinet Technologia, auteur de "Osez le télétravail" publié chez Fauves |
| Stan Le Scolan | Chasseur de têtes depuis 30 ans dans le domaine de la santé |

Article du 11 juin 2024

Thème : Evolutions du travail

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

ELAN

LE NOUVEAU MÉDIA JEUNES



Article du 11 juin 2024

Thème : Bore-out

[Pour retrouver la vidéo](#)

Dysfonctionnements, conditions de travail délétères et burn-out



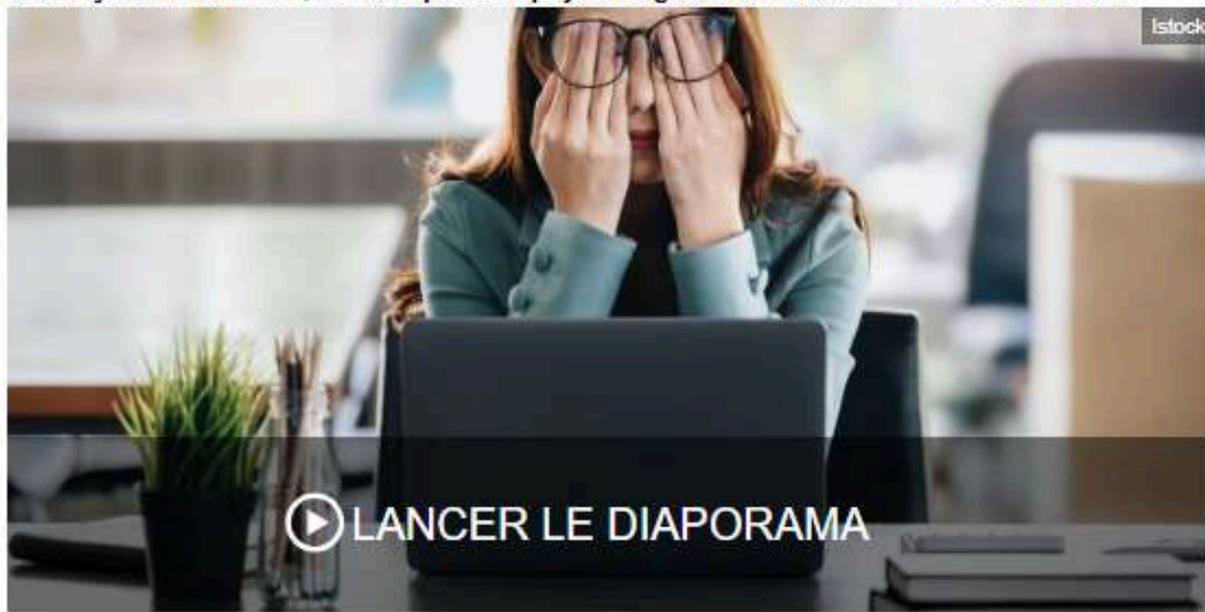
41

Burnout : 7 signes qui l'annoncent



Publié par Doriane Frère, le 03/01/2024

Au cours d'une carrière professionnelle, il peut arriver que certaines personnes soient à bout. On parle d'épuisement professionnel, plus communément appelé "burnout". Heureusement, cet épisode passager peut être prédit et donc évité. Voici 7 signes annonçant un burnout, révélés par des psychologues dans la revue Women's Health.



480 000 personnes en France seraient en détresse psychologique au travail, d'après les données de l'Institut de veille sanitaire. Le burnout en concernerait 7 %, soit 30 000 personnes. Bien plus inquiétant, une étude du cabinet Technologia a révélé que 3,2 millions d'employés, soit 12 % de la population active, présenteraient un « risque de burn-out ». Les Français sont donc nombreux à souffrir d'épuisement professionnel. **L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a d'ailleurs reconnu le burnout comme étant une maladie professionnelle** en 2019.

Article du 3 janvier 2024

Thème : Prévention, signes annonciateurs du burnout

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Ce qu'il faut retenir de l'expertise consacrée à la souffrance au travail à l'hôpital de Laval

Les conclusions d'une expertise consacrée à la souffrance au travail, menée au cours de l'année 2023 sur le centre hospitalier de Laval (Mayenne), viennent d'être révélées. Le rapport met en avant « des difficultés importantes rencontrées par l'établissement » et dresse un certain nombre de préconisations.



En mai 2023, le cabinet Technologia a rendu son rapport d'expertise consacré à la souffrance au travail au centre hospitalier de Laval. L'enquête a été réalisée à la demande du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Fin 2023, l'intersyndicale du centre hospitalier de Laval (Mayenne) a présenté les conclusions du rapport d'expertise consacré à la souffrance au travail dans l'établissement. Un rapport réalisé à la demande du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2022.

Article du 5 janvier 2024

Thème : Expertise Hôpital de Laval

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Comment ne pas céder à la fatalité d'une dégradation de la santé au travail ?

Alors que les expositions aux risques physiques et psychologiques se multiplient, les indicateurs de la santé au travail se dégradent. Il y a donc plus que jamais matière à agir pour bâtir un cadre plus protecteur dans le cadre du CSE, maintenant que le CHSCT est enterré, mais aussi au niveau des branches. Retour sur le direct du 28 novembre 2023 organisé en partenariat avec Technologia.



Si le CHSCT a été enterré dans les entreprises, la responsabilité des employeurs en matière de santé au travail reste en revanche entière. "Les élus doivent questionner les directions sur la base d'observations objectives que les expertises vont aider à relever. C'est un processus itératif de questions et de réponses, qui demandent à être motivées, qu'il faut tracer dans un tableau en mettant en perspective les actions préventives déployées par la direction avec les préconisations qui sont systématiquement intégrées dans les expertises que nous menons. Cela demande du formalisme et un suivi rigoureux mais cela met les directions sous la contrainte d'agir, tout en constituant la base d'un potentiel dossier porté au tribunal en cas d'inaction patente", explique Valentine Brégier, directrice juridique de Technologia.

Article du 11 janvier 2024

Thème : Retour sur Webinaire Technologia

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Après la mort de deux salariés, la Banque de France publie les résultats de son enquête interne

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 18/01/2024 à 16:42

La [Banque de France](#) a présenté jeudi aux représentants des salariés les résultats d'une enquête interne, faisant suite à deux suicides l'an dernier, et avancé des premières évolutions en vue d'améliorer les conditions de travail, sans convaincre les syndicats.

Le gouverneur de la banque centrale, François Villeroy de Galhau, a déclaré «prendre au sérieux les résultats et les suggestions» de l'enquête, et «en tirer les conséquences dans l'action», en introduction d'un CSE extraordinaire sur le sujet.

L'institution a sondé en fin d'année dernière ses agents et tenu près de 400 réunions sur le sujet. Une majorité des répondants jugent bonne ou très bonne leur satisfaction au travail, l'utilité de leur mission, l'ambiance ou encore la relation avec leurs collègues et supérieurs. Le constat s'inverse en revanche pour la charge de travail. Plus de la moitié des agents interrogés jugent leur charge de travail pesante ou trop lourde, que ce soit dans le réseau ou dans les services centraux.

«Les conclusions montrent que la politique de baisse drastique des effectifs (-25% depuis 2015) a aggravé la charge de travail et la charge mentale des salariés, dont les conséquences sur la santé sont régulièrement soulignées», ont réagi les syndicats dans un communiqué commun.

Article du 18 janvier 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

STRATÉGIES

TOUTES LES STRATÉGIES POUR RÉUSSIR

«En matière de conditions de travail, la France décroche»

Publié le 24 janvier 2024

🕒 3 min de lecture



Par Murielle Wolski

Entretien avec Jean-Claude Delgènes, président-fondateur de Technologia, spécialiste reconnu de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail.

Créé en 1989, le cabinet Technologia compte aujourd'hui 140 salariés et consultants, avec plusieurs sites à la clé. Trois cents missions leur sont confiées chaque année. Les plus médiatiques ? L'affaire Kerviel, La Poste, le dossier France Telecom/Orange sur la crise des suicides. Son président-fondateur alerte sur un risque accru.

Vous avez décidé de vous investir dans la Journée nationale dédiée à la prévention du suicide, le 5 février (1). Pourquoi ?

Article du 24 janvier 2024

Thème : Dégradation des conditions de travail en France

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

« Épidémie de burn-out » : le travail a-t-il tant changé, ou sommes-nous moins prêts à souffrir ?

En France, 300 000 à 500 000 personnes seraient en situation de burn-out. Un mot qui prend de plus en plus de place dans les conversations et la vie des Français. Pourquoi sommes-nous de plus en plus en situation d'épuisement professionnel ? Le travail, autrefois taylorisé, a-t-il tellement changé, ou sommes-nous simplement moins prêts à accepter des charges et des tâches toujours plus importantes ? Deux spécialistes livrent leur analyse.

« *Burn-out* ». En quelques années, l'anglicisme s'est propagé dans la France du travail, faisant du syndrome d'épuisement professionnel un véritable sujet de société. Les chiffres, eux, donnent le tournis. Selon les différentes études, entre 300 000 et 500 000 Français seraient en situation de burn-out. Le cabinet Technologia affirme que 12 % de la population active serait en situation d'épuisement professionnel, soit 3,2 millions de personnes. Le cabinet Empreinte humaine, qui a son propre baromètre, parle plutôt de 2,5 millions de Français. Pour l'Institut de veille sanitaire, 480 000 salariés français seraient en souffrance psychique au travail, dont 7 % en burn-out, soit 30 000 personnes.

Des chiffres difficilement quantifiables, et pour cause : après de longs débats, le burn-out n'a pas été reconnu comme une maladie professionnelle mais comme une ALD (affection longue durée) qui ouvre à compensation dans certaines circonstances. Compliqué, donc, de poser un diagnostic « officiel » et d'établir des statistiques précises sur ce phénomène, qui semble pourtant massif.

Article du 12 février 2024

Thème : Burn-out en France

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

TENNIS: LA DÉFENSE DE MORETTON FACE AUX REMOUS INTERNES À LA FFT

F.Ga Le 01/03/2024 à 15:21



Alors que son management est vivement critiqué, Gilles Moretton, président de la Fédération française de tennis (FFT), s'explique dans les colonnes de L'Equipe ce vendredi.

Dans l'œil du cyclone depuis plusieurs semaines, il a décidé de prendre la parole. Président de la Fédération française de tennis (FFT), **Gilles Moretton** doit faire face à de nombreuses critiques concernant son management et le climat social qui règne au sein de l'instance. Comme révélé par RMC Sport le 1er février, **une centaine de salariés ont dénoncé leurs conditions de travail et le climat au sein de la FFT dans une lettre ouverte.**

Article du 1 mars 2024

Thème : Expertise à la Fédération Française de Tennis

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

ALBAN TRAUQUET
et JULIEN REBOULLET (avec A.D.)

Il admet qu'il a « *forcément [sa] part de responsabilité* » et qu'il doit « *s'améliorer, comme les autres* ». Il dit « *prendre très au sérieux cette question sociale* », mais veut aussi « *rééquilibrer les analyses* », en soulignant les contrastes. « *Je ne suis ni déçu ni découragé* », nous a expliqué Gilles Moretton, jeudi matin, dans un salon de Roland-Garros, juste avant d'enchaîner avec une réunion en visio du Board des tournois du Grand Chelem.

Moretton (66 ans) semble parfois dérouter par les critiques qui s'abattent sur son management et les contours de la crise qui secoue depuis plusieurs semaines l'instance (*), qu'il préside depuis trois ans. La prochaine échéance électorale n'aura lieu que dans neuf mois (en décembre), mais, de son point de vue, pas de doute : la campagne a bien commencé, et sur des rails dévants.

Il martèle les mots « *orchestration* » et « *instrumentalisation* » pour signifier, selon lui, les intentions d'une opposition en gestation, tout en rappelant la nature de son job et son bilan : « *Le rôle d'un président, c'est d'avoir une vision, et un projet, qui comprenait en l'occurrence 73 points (lors de sa campagne de 2021). On a fait 92 % de ce qu'on avait annoncé. Et la Fédération, qui compte 1,1 million de licenciés, va bien.* »

Il a tenu à nous lire le mot anonyme qu'un employé avait glissé dans l'urne contenant la petite vingtaine de questions qui allaient être posées dans la session plénière prévue l'après-midi même : « *Je ne me retrouve pas dans les courriers adressés au CSE [comité social et économique] et les articles de presse. À quand une pétition de salariés qui sont bien dans cette maison ? Quand je parle avec des pots de tous les avantages qu'on a à la FFT, tout le monde rêve de venir travailler ici.* » Le président précise : « *Je ne dis pas qu'absolument tout va bien. Et on est déterminés vis-à-vis de l'objectif d'améliorer la qualité de vie au travail.* »

Un comité d'éthique préoccupé

Cela étant, au-delà du contexte pré-électoral, le comité d'éthique de la FFT s'est lui-même fendu jeudi d'un communiqué dans lequel il rappelle qu'il s'était précédemment « *étonné de l'ampleur des rotations d'effectifs au sein de la Fédération* » et qu'il avait « *formulé des préconisations au sujet des procédures internes mises en œuvre pour traiter les accusations de harcèlement* » avant de conclure en faisant état de « *sa préoccupation au sujet de la manière dont les relations sociales sont gérées au sein de la FFT* ».

Mais, pour Moretton, il y aurait surtout des mauvais coucheurs, soupçonnés d'alimenter le courant néfaste de ces remous sociaux, symbolisés par la récente publication de trois courriers anonymes, dont le dernier à destination du Premier ministre, Gabriel Attal – écrits par des « *salariés en détresse* » ou des « *bénévoles* ». Qui témoignent pêle-mêle d'un mal-être, voire pire (« *climat de terreur* » ; « *omerta* » ; « *peur de représailles* »), autant de griefs qui ont finalement poussé la FFT à valider l'arrivée d'un cabinet externe pour effectuer un « *diagnostic* » social chez les salariés, sous l'œil cependant inquiet, selon une source initiée, du directeur financier de l'instance, Adrien Maurel, qui a aussi dû endosser les responsabilités de DRH ces derniers temps et qui se sentirait « *en danger* ».

Moretton réplique

Après la validation d'un cabinet externe chargé d'effectuer un audit social au sein de la FFT, le président de la Fédération se défend et pointe une « *instrumentalisation* » politique de ce climat dégradé, à neuf mois de la prochaine élection à la présidence.



Dans cette ambiance somme toute crispée, les dirigeants de la FFT ont néanmoins lancé une invitation à tous les salariés pour participer à une soirée festive, le 20 mars, au village de Roland-Garros, histoire probablement d'essayer de resserrer des liens distendus.

Un diagnostic social en deux temps

Selon nos informations, l'entreprise mandatée pour réaliser ce diagnostic est le cabinet Technologica, spécialisé dans la « *prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail* ». Un cabinet « *choisi par le CSE* » après analyse de sept autres structures, affirme Moretton, « *sans intervention de la direction ni de la présidence* ». Ce cabinet n'est cependant pas inconnu de la FFT puisqu'il avait procédé à un premier audit de l'instance, il y a une douzaine d'années.

La méthodologie et les phases d'intervention ont été présentées jeudi après-midi aux salariés : une première étape consistera en un questionnaire écrit qui sera adressé [probablement dès la semaine prochaine] à l'ensemble du personnel, dont les réponses resteront anonymes et confidentielles.

Dans un deuxième temps des entretiens individuels seront menés en toute confidentialité auprès de 80 salariés tirés au sort dans chacun des services de la FFT. Il leur sera aussi possible de solliciter eux-mêmes, via une boîte mail sécurisée, un entretien individuel. Le diagnostic final a toutes les chances d'être établi d'ici à mai, ce qui pourrait nourrir beaucoup de discussions dans les coursives du prochain Roland-Garros (26 mai-9 juin).

Dans le même temps, la directrice générale Caroline Flaissier, récemment mise à pied et qualifiée par certains de « *fusible* », se prépare à un entretien préalable au licenciement, prévu le 5 mars. Interrogé sur le sort de sa DG, Moretton indique qu'il n'a « *pas à commenter une procédure juridique* ». « *Je règle la situation telle qu'elle est* », coupe-t-il. En lâchant du bout des lèvres une appréciation sèche : « *Elle a participé à la transformation de la Fédération.* »

Le ton est différent pour un autre cadre, le DTN Nicolas Escudé, en arrêt maladie depuis octobre et dont les contours de la fonction ont été réduits drastiquement en fin d'année dernière. « *Je n'ai qu'une hâte, c'est que Nicolas revienne à sa fonction*, lance Moretton. *Je regrette qu'il ne soit pas là. La machine fonctionne très bien, mais elle fonctionnerait encore mieux avec lui. Il a des qualités, une aura, une connaissance, et le parcours vers le haut niveau est une priorité.* »

Indiquant qu'il avait lui-même sollicité un entretien avec Attal afin de préciser sa vision de la situation fédérale, et confirmant enfin qu'il estimait n'en avoir pas fini avec sa propre mission dans cette maison, Moretton a conclu ainsi : « *Je vais continuer à me battre pour le tennis et ma Fédération, parce que j'aime ça.* » **E**

(*) En interne, les salariés se plaignent d'un climat social dégradé et les élus d'une gouvernance où la démocratie n'a pas assez de place (voir notre édition du 26 février).

Gilles Moretton a été élu à la présidence de la Fédération française de tennis en février 2021.

Article du 2 mars 2024

Thème : Expertise à la Fédération Française de Tennis

Comment éviter les burn-out et les suicides au travail ?

Jean-Claude Delgènes, président-fondateur de Technologia, montre le rôle positif que peut jouer l'activité professionnelle dans un contexte où le nombre de burn-out et de suicides liés au travail est au plus haut. Cela nécessiterait une vraie réforme de nos manières de travailler.

Jean-Claude Delgenes, le 18/03/2024 à 13:32



Avec environ 10 000 morts par an et 160 000 victimes hospitalisées en urgence à la suite d'une tentative de suicide, la France demeure l'un des pays développés où l'on se donne le plus la mort (1). Qui plus est, le Covid-19 a exacerbé les cas de dépression, augmentant encore les risques de passage à l'acte.

Article du 18 mars 2024

Thème : Risques psychosociaux, burn-out, suicides au travail

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



MEDIAPART

FRANCE DEPECHE

Gabriel Attal ordonne une inspection de la Fédération française de tennis

Le premier ministre a saisi l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche d'une mission à la FFT. Dans le souci de ne pas embarrasser Amélie Oudéa-Castéra, qui en fut la directrice générale, le gouvernement s'y était jusqu'à présent refusé.

Laurent Mauduit

19 avril 2024 à 13h03

La crise interminable que traverse la Fédération française de tennis (FFT) connaît un nouveau rebondissement. Le premier ministre, Gabriel Attal, a saisi l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) pour qu'elle conduise des investigations au sein de la fédération. Malgré la crise interminable que traverse la FFT, Matignon, qui en exerce la tutelle, s'était abstenu jusque-là de toute initiative.

Article du 19 avril 2024

Thème : Expertise Technologia au sein de la Fédération Française du Tennis

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Tribune

"Nous appelons à une réforme du délit de harcèlement moral au travail"

Par Tribune collective

Publié le 20/03/2024 à 19:00

Dans une tribune, plusieurs professionnels, économiste, avocats et médecins du travail, appellent à sanctionner plus sévèrement le harcèlement moral en entreprise.

Le 20 décembre 2019, aux termes d'une audience marathon et d'un jugement de 345 pages, le tribunal correctionnel de Paris jugeait l'entreprise France Télécom ainsi que plusieurs anciens dirigeants de celle-ci, coupables de harcèlement moral au travail. Les organisations syndicales ont joué un rôle majeur pour faire cesser cette dramatique crise humaine et sociale. Elles sont à l'origine de ce jugement dont la direction de France Télécom, devenue Orange en 2013, en conscience et, sans doute par sagesse, a décidé de ne pas relever appel.

Tribune du 20 mars 2024

Thème : Appel à un durcissement de la législation autour du délit de harcèlement moral

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Social

- Harcèlement au travail : vers une proposition de loi transpartisane ?



« Mon point de départ, c'est restaurer la valeur travail », explique le député des Vosges **Stéphane Viry**, en campagne pour revoir la loi sur le **harcèlement au travail**. « Aujourd'hui, tout le monde parle du travail, de la valeur travail et du sens du travail. Mais cela doit impliquer, il me semble, à la fois les conditions de travail et l'organisation du travail. »

Article du 21 avril 2024

Thème : Pétition contre le harcèlement moral

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Tribune

Le management "insidieux" : ce piège pour étouffer la résistance collective des salariés

Par Jean-Claude Delgènes

Publié le 09/05/2024 à 11:38

Des coups tordus avec le sourire, des mots bienveillants plaqués sur des décisions injustes. Une sorte de Janus managérial semble prendre corps et vouloir tromper les représentants du personnel. Jean-Claude Delgènes, président fondateur du cabinet Technologia, décortique les ressorts de ce phénomène.

Autrefois les relations professionnelles entre direction et élus du personnel pouvaient être marquées par la violence sociale. Chacun se souvient encore des grèves de la sidérurgie ou les ouvriers se mobilisaient en masse contre la fermeture de leur usine afin de préserver leur emploi. Si ces formes de lutte frontale n'aboutissaient pas toujours, elles avaient au moins le mérite de la clarté.

Depuis quelques années, un management insidieux, si ce n'est empreint de lâcheté, s'est mis en place pour contourner l'écueil d'une résistance collective des salariés. Une orchestration minutieuse conduite par des managers peu scrupuleux, heureusement encore minoritaires, permet d'obtenir satisfaction au moindre coût.

Article du 9 mai 2024

Thème : Tribune sur les dérives managériales

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Prévention du suicide



55

Le Club de Mediapart

Participez au débat

BILLET DE BLOG 2 FÉVRIER 2024

Idées reçues sur le suicide

Près de 10 000 personnes se donnent la mort chaque année en France. Plus de 130 000 victimes sont prises en charge par les urgences. Certaines sont handicapées à vie.

Dans une société qui valorise la performance et les gagnants, celles et ceux qu'elle laisse au bord du chemin peinent à faire entendre leur voix et leur détresse : étudiants précarisés, salariés épuisés, licenciés, agriculteurs isolés, enseignants oubliés, policiers stigmatisés, chômeurs fragilisés, femmes harcelées et violées... Comment les entendre avant que l'irréparable ne soit commis ? Comment prévenir l'acte suicidaire ? Comment assurer un filet de protection pourtant obligatoire en milieu de travail ?



jcdelgenes

Président fondateur du Cabinet
Technologia

Abonné-e de Mediapart

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

Article du 2 février 2024

Thème : Sortie de "Idées reçues sur le suicide"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



Article abonné

Tribune

M Jean-Claude Delgènes : "Peut-on encore aborder la prévention des suicides dans les médias ?"

Par Jean-Claude Delgènes

Publié le 04/02/2024 à 20:00

À la veille de la journée nationale de prévention du suicide le 5 février, Jean-Claude Delgènes, le Président de Technologia, alerte sur l'impérieuse nécessité de parler dans les journaux et la télé de ce sujet tabou. Des études montrent que l'évoquer réduit les passages à l'acte. Chaque année en France près de 10 000 personnes trouvent la mort par suicide. Environ 130 000 autres personnes sont hospitalisées en urgence pour une tentative.

Article du 4 février 2024

Thème : Journée nationale de prévention du suicide, intérêt de la médiatisation de la prévention

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

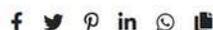


LE GRAND MATIN WEEK-END

L'invité actu de 7h30 - Dimanche

Par Jean-Marie Bordry avec Jean-Claude Delgenes

Émission du dimanche 4 février 2024



Jean-Marie Bordry reçoit Jean-Claude Delgenes, auteur de "Idées reçues sur le Suicide" - (Édition Le Cavalier Bleu) : comment prévenir les suicides dans le monde du travail ?



Les invités

Jean-Claude
Delgenes

Président fondateur du cabinet Technologia et auteur de "Idées reçues sur le Suicide" - (Édition Le Cavalier Bleu)

Le programme

Retrouvez l'invité actu de la matinale week-end

Emission du 4 février 2024

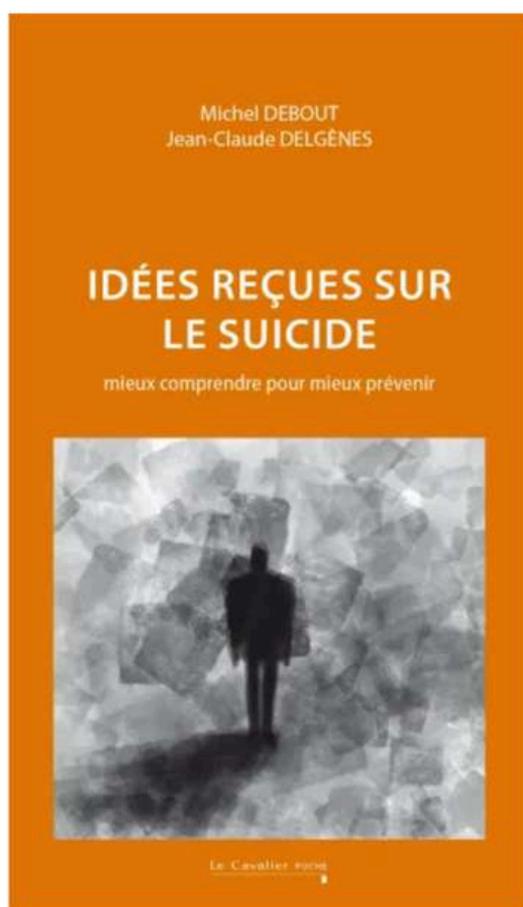
Thème : Journée nationale de prévention du suicide

[Pour retrouver l'émission, cliquez ici](#)

Lutter contre les idées reçues pour prévenir les crises suicidaires

En ce 5 février, une nouvelle journée nationale se profile, consacrée à la mobilisation, à l'information et à la formation pour la prévention du suicide. Portée par des associations et des préventeurs tels que le cabinet Technologia, cette initiative est plus que bienvenue. Reconnaissons-le, notre pays en a grandement besoin. Pour ceux qui osent encore se pencher sur ce sujet délicat, c'est une invitation à briser les tabous, une opportunité de réfléchir et de découvrir un aspect souvent négligé de l'existence.

Cette vie dans nos sociétés modernes, où la mort est souvent bannie, reléguée comme un phénomène aléatoire et lointain, peut nous laisser nous interroger sur sa réalité. Sommes-nous réellement mortels, ou bien est-ce une illusion ? Cette disposition singulière, cette « affirmation positive devant l'existence », comme aurait dit le poète Rilke, est probablement largement influencée par notre culture et les médias. Elle nous pousse parfois à accepter nos égarements dans la frivolité, le consumérisme débridé, et parfois l'inhumanité.



Article du 5 février 2024

Thème : Sortie de "Idées reçues sur le suicide"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

PROCÈS DU DÉRAILLEMENT MORTEL DU TGV EST À ECKWERSHEIM: "UNE CATASTROPHE DE LA SOUS-TRAITANCE", SELON UN EXPERT

JMA avec AFP Le 14/03/2024 à 23:29



Photo prise au lendemain du déraillement mortel de la rame d'un TGV d'essai dans le canal de Eckwersheim, le 15 novembre 2015 - FREDERICK FLORIN © 2019 AFP

Une vitesse excessive et un freinage trop tardif

L'équipage de conduite de la SNCF ne disposait "ni des informations suffisantes ni des compétences requises pour conduire ces essais", avaient également pointé les experts judiciaires.

Ils avaient cependant dédouané le conducteur du train, un simple "exécutant". "On ne peut rien lui reprocher", avaient-ils dit.

Des experts du Bureau d'enquêtes sur les accidents du transport terrestre (BEA-TT) et du cabinet Technologia, spécialiste de la prévention des risques professionnels, mandaté par le CHSCT de Systra, qui devaient initialement être auditionnés par le tribunal vendredi et lundi ne viendront finalement pas à l'audience.

Article du 14 mars 2024

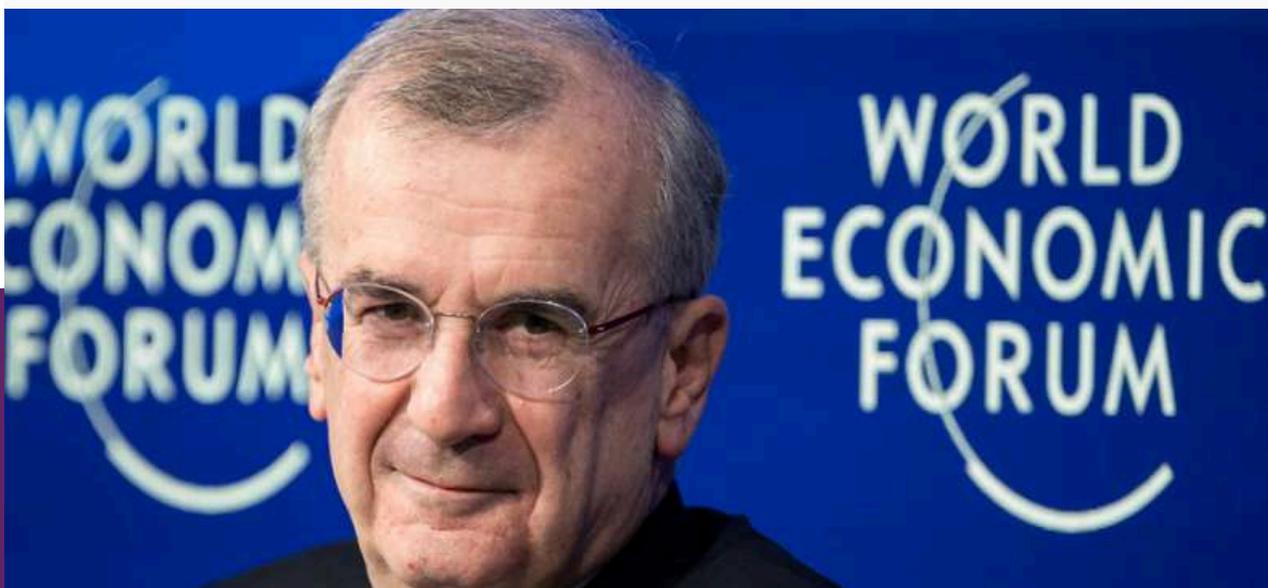
Thème : Expertise sur le déraillement mortel de TGV

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Mal-être au travail

Suicides, stress, réorganisations... La direction de la Banque de France mise en cause par un rapport d'experts

Après deux suicides survenus en 2023 et des alertes syndicales sur la situation sociale, le cabinet Technologia a rendu ce mardi 23 avril un rapport sévère pointant l'ignorance par la direction des «signaux alarmants» qui ont suivi le vaste plan de réorganisation de l'institution lancé en 2015 par François Villeroy de Galhau.



Les Echos, France Inter et France 5 (*C à vous*), tout cela en un seul jour, lundi 22 avril. A l'occasion de la publication de [sa traditionnelle «lettre au président de la République»](#), le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, est en tournée médiatique. Partout où il passe, il professe auprès des médias qui le reçoivent ses conseils pour le présent et ses visions macroéconomiques pour l'avenir. Un sujet manque toutefois dans ces entretiens : la situation sociale à la Banque de France, que François Villeroy de Galhau dirige depuis 2015, et qui est au cœur de l'actualité de l'institution en ce début de semaine avec la remise de deux rapports cruciaux, dont *Libération* a pris connaissance.

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

INFO BLAST / Suicides à la Banque de France : un rapport exclusif décortique le management toxique de l'institution

• Banque

• Droit du travail

Deux suicides et une tentative ont frappé la Banque de France en juin 2023. Pour comprendre le mal-être qui secoue l'institution, une enquête a été commandée au cabinet Technologia. Ses conclusions étaient présentées en comité social et économique ce mardi. Révélé par Blast, ce document pointe les dérives et les méthodes en cours à la banque centrale : suppression massive d'emplois menée au pas de charge, dégradation générale des conditions de travail, management toxique, risques psycho-sociaux « alarmants »...

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)



MEDIAPART

TRAVAIL ENQUÊTE

Suicides et « management toxique » : alerte à la Banque de France

Trois salariés de l'institution ont mis fin à leurs jours en 2023 et dans un cas au moins, le lien avec le travail est avéré. Plusieurs enquêtes commandées par les élus du personnel accablent le dirigeant François Villeroy de Galhau, qui a présidé à une réduction de près d'un tiers des effectifs en dix ans.

Si la Banque de France assume sa politique interne de rigueur, elle n'a pas pris la mesure de son impact, très fort, sur ses salarié·es. Voire a nié leur souffrance. C'est le sévère constat de l'enquête indépendante « Risques psychosociaux » présentée le 23 avril au comité social et économique de l'institution.

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Prévention, renforts ponctuels... La Banque de France explore plusieurs pistes après le suicide d'un salarié



© TMAX - stock.adobe.com

La Banque de France a tenu lundi un comité social et économique (CSE) exceptionnel faisant suite au suicide d'un salarié en juin 2023, syndicats et direction s'accordant sur une quinzaine de préconisations dans le but d'éviter un nouveau drame.

Parmi celles-ci, la mise en place de programmes de prévention des risques psychosociaux, un dispositif d'accompagnement à la gestion de conflits ou encore une équipe volante pour pallier les absences longues de salariés et ainsi limiter les surcharges de travail au sein de la filière fiduciaire (qui délivre et collecte les billets et les pièces), selon un document consulté par l'AFP.

Ces recommandations sont le fruit d'un rapport paritaire, travail commun de représentants du personnel et de la direction initié après le suicide d'un salarié de la filière fiduciaire ayant laissé une lettre pointant ses conditions de travail.

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

BANQUE DE FRANCE: UN RAPPORT DÉNONCE DES SERVICES EN SOUS-EFFECTIF APRÈS DEUX SUICIDES DE SALARIÉS

T.C. avec AFP Le 23/04/2024 à 18:53



La France devrait réussir à repasser sous la barre de 2% d'inflation sans entrer en récession, selon les dernières prévisions de la Banque de France - Christophe ARCHAMBAULT © 2019 AFP.

Le cabinet Technologia, mandaté à la suite de deux suicides de salariés en juin 2023, met en avant une charge de travail "problématique" et l'existence de risques psychosociaux au sein de l'institution, dans un rapport publié ce mardi.

Un nouveau rapport présenté mardi 23 avril lors d'un comité social et économique (CSE) exceptionnel de la **Banque de France**, le deuxième en deux jours, met en avant les sous-effectifs dans certains services et l'existence de risques psychosociaux au sein de l'institution.

La charge de travail "semble problématique dans certaines zones de la Banque", souligne le cabinet externe Technologia, mandaté à la suite de deux suicides de salariés de la filière fiduciaire (qui délivre et collecte les billets et les pièces) en juin 2023, l'un des deux ayant laissé une lettre mettant en cause son employeur.

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

ÉCONOMIE · MANAGEMENT

A la Banque de France, la « résonance » douloureuse de suicides de salariés

Un rapport d'expertise demandé par les représentants des salariés critique le manque d'accompagnement de la transformation de l'institution depuis 2015.

Par Marc Angrand

Publié hier à 20h43, modifié à 09h15 · Lecture 3 min.

Des drames humains individuels et un malaise collectif. C'est dans un climat tendu que s'est déroulée la réunion du comité social et économique central (CSEC) de la Banque de France, mardi 23 avril. A l'ordre du jour, le rapport d'expertise du cabinet spécialisé Technologia, mandaté en octobre 2023 à la demande des représentants du personnel après trois cas de suicides de salariés de l'institution, dont l'un avait laissé une lettre mettant en cause son employeur.

Cet agent de maîtrise travaillait au sein d'un service de contrôle interne au Centre fiduciaire de Paris-La Courneuve, centre de stockage, de tri et de distribution des billets de banque pour le nord de la France, ouvert en 2019 après la fermeture d'un centre situé dans Paris. La quatrième fermeture de site vécue par cet agent au cours de sa carrière.

Une enquête interne, distincte de l'expertise, a conclu – sans convaincre la direction – à un lien entre le suicide de cet agent et son métier, en évoquant notamment « un contexte de travail hostile ».

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Les Echos

Après deux suicides, un rapport pointe un mal-être à la Banque de France 🚩

Alors que deux salariés de la filière fiduciaire se sont suicidés en juin dernier, une expertise commandée au cabinet Technologia sur l'ensemble de la banque centrale pour « danger grave et imminent » fait état d'un mal-être au sein de l'institution.

[Ajouter à mes articles](#) [Commenter](#) [Partager](#) [Emploi & Salaires](#) [Syndicats](#)



La Banque de France a supprimé 25 % de ses effectifs entre 2015 et 2022. (Stéphane de Sakutin/AFP)

Par **Marion Heilmann**

Publié le 23 avr. 2024 à 19:27 | Mis à jour le 23 avr. 2024 à 19:57



Réservé à nos abonnés

Voilà un rapport dont se serait bien passé la direction de la Banque de France. Mandaté par les représentants du personnel en octobre dernier pour établir une expertise sur un « risque grave », à la suite de deux suicides intervenus en juin au sein de la Banque, le cabinet Technologia tire un constat inquiétant.

Alors qu'il menait une réorganisation d'ampleur « dans un temps resserré », « le gouvernement de la banque ne semble pas avoir entendu les signaux d'alerte », explique l'expert dans son enquête. « Bien au contraire, jusqu'aux drames humains de 2023, les messages du gouvernement de la banque ont fait preuve

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

A la Banque de France, la « résonance » douloureuse de suicides de salariés



Drames humains individuels et mal-être collectif. C'est dans un climat tendu que s'est déroulée, mardi 23 avril, la réunion du comité central social et économique (CSEC) de la Banque de France. À l'ordre du jour, le rapport d'expertise du cabinet spécialisé Technologia, commandé en octobre 2023 au demande des représentants du personnel après trois cas de suicides d'employés de l'établissement, dont l'un avait laissé une lettre soulignant la cause de son employeur.

Ce superviseur travaillait au sein d'un service de contrôle interne au Centre fiduciaire Paris-La Courneuve, centre de stockage, de tri et de distribution des billets du nord de la France, ouvert en 2019 après la fermeture d'un centre situé à Paris. La quatrième fermeture de site vécue par cet agent au cours de sa carrière.

Une enquête interne, distincte de l'expertise, a conclu – sans convaincre la direction – qu'il existait un lien entre le suicide de cet agent et son emploi, citant notamment « un contexte de travail hostile ».

Article du 23 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Communiqué de presse du 23 avril 2024

Banque de France : le mal-être au travail est confirmé par une seconde expertise

Les experts du cabinet *Technologia* ont présenté ce 23 avril 2024 les résultats de leur enquête sur les conditions de travail à la Banque de France. L'expertise avait été votée par les représentants du personnel le 11 octobre 2023 dans le cadre d'une alerte pour risque grave sur l'ensemble de l'Institution suite aux suicides ayant endeuillé la Banque. Un agent ayant mis fin à ses jours avait laissé une lettre mettant en cause l'employeur.

6 063 agents sur les 10 058 de l'Institution (60,3%) ont répondu à l'enquête. Se sont ajoutés 282 entretiens individuels.

L'expertise indique que 59% des répondants constatent une dégradation de la charge de travail, et 61% des effectifs inadaptés, confirmant les résultats d'une première enquête (BQVT) menée par la direction (cf. Infra)

Trois autres thématiques apparaissent très dégradées: la vision de l'avenir (36/100), la reconnaissance (50/100) et le management (52/100). Un score de 50 indique une entreprise en situation de mauvaise santé, et 70 en situation de bonne santé.

La situation est plus dégradée dans le Réseau (entre 49 et 53/100) que dans les services centraux (entre 52 et 61/100).

Dans le détail, dans le Réseau, la Normandie (49/100), le Grand Est (50/100) et le Centre-Val de Loire (51/100) affichent les niveaux les plus bas. Toutes les autres régions présentent une situation dégradée, avec des scores de 52 ou 53/100.

Par direction générale, ce sont celles des moyens de paiement (52/100), qui comprend notamment le fiduciaire où ont eu lieu les suicides, et de l'informatique (53/100), qui affichent les indicateurs les plus pessimistes. En revanche, la situation apparaît plus positive au sein du superviseur (ACPR - 61/100).

Par catégorie de personnel, les agents dont le statut est hiérarchiquement bas affichent les notes les plus basses, notamment les ouvriers du fiduciaire, les fonctions logistiques, de sûreté et les employés du Réseau.

Le rapport pointe également des problématiques spécifiques à l'encadrement, notamment concernant la politique de mobilité ou le manque de soutien opérationnel.

Pour rappel, depuis 2015, les effectifs ont baissé de plus de 25% dans l'Institution, dont plus de 40% dans le Réseau. Les coupes ont été également très nettes dans le fiduciaire et, plus récemment, l'informatique. A l'inverse, ils sont restés stables à l'ACPR.

Ces résultats étoffent et complètent les résultats d'une première enquête menée par la direction (BQVT), qui avait recueilli 5 648 réponses. Présentée aux élus le 18 janvier 2024, elle montrait que 53% des répondants jugeaient la charge de travail pesante ou trop lourde (60% dans les succursales), dont 70% de managers.

Les élus alertent une nouvelle fois face aux réactions de la direction, qui ne semble pas vouloir reconnaître la situation. Ils s'interrogent aussi sur les conséquences de cette posture sur la santé et la sécurité des agents, créant un terreau fertile aux souffrances au travail.

Les élus demandent que des mesures importantes et immédiates soient prises notamment en termes de recrutements, de reconnaissance des qualifications et de prise en compte de la hausse de la charge de travail dans le cadre d'un dialogue social renoué.



François Servant
06 89 44 90 38



Hugo Coldeboeuf
06 58 08 83 52



Benoît Chauvet
06 80 15 58 46

Le secrétaire du Comité social et économique central

Loïc Dorléans
07 77 86 76 25

Le Conseiller général représentant le personnel

Benoit Besson
06 14 71 19 43

BANQUE DE FRANCE

[Suivre ce sujet](#)

Banque de France : un rapport accablant pointe un «risque grave» après le suicide de deux salariés

Temps de lecture:  2 min

Mandaté en octobre 2023 par les représentants du personnel, le cabinet spécialisé Technologia a remis un rapport d'expertise qui dénonce un management toxique au sein de la Banque de France, de lourdes charges de travail et des risques psycho-sociaux «alarmants».



© Fab5669/Wikimedia Commons - La Banque de France à Vannes (Morbihan).

Article du 24 avril 2024

Thème : Expertise Banque de France - Crise des suicides

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

L'ÉQUIPE

Après Roland-Garros, la Fédération française de tennis plongée dans une crise sociale

Le cabinet Technologia rend son rapport interne après des mois de tensions sociales à la FFT. Un précédent audit confidentiel, mené à l'automne 2022, pointait déjà « une chasse à l'homme », un « management brutal » et « peu bienveillant ».



Gilles Moretton, le président de la FFT cristallise les tensions au sein de l'instance. (P. Lahalle/L'Equipe)

Marc Leplongeon, avec Alexis Danjon

publié le 25 juin 2024 à 16h53

mis à jour le 25 juin 2024 à 18h03

« C'est moche », « c'est dégueulasse. Franchement ! Demandez aux gens ! »

C'est un coup de gueule pas banal poussé en pleine quinzaine de Roland-Garros, sur le TikTok de la RTBF. On y voit Laurent Herman, jardinier depuis 1984 porte d'Auteuil, et bientôt retraité, pester contre les "directeurs" et les "responsables" du tournoi qui ont exigé des géraniums blancs plutôt que rouges.

Article du 25 juin 2024

Thème : Expertise à la Fédération Française de Tennis

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Les experts Technologia



72

RENCONTRE. Rosanne Aries raconte la petite et la grande histoire des îles du monde

Dans son Dictionnaire insolite des îles, la journaliste et autrice nous incite au rêve, au voyage, mais aussi à prendre soin d'une planète fragile.

Des ondées en embuscade dans un ciel à l'humeur fantasque. On pense aux « soleils mouillés » de Baudelaire. Le rendez-vous a été fixé à l'entrée du chenal des Sables-d'Olonne, en Vendée. Regard tourné vers le large. Mais c'est la pluie qui aura le dernier mot. Pas de quoi interrompre la conversation pour autant.

Rosanne Aries est intarissable quand on évoque le sujet. La journaliste et autrice vient de publier aux éditions Cosmopole un *Dictionnaire insolite des îles*. Chaque page est un ricochet dans le temps et l'espace : géographie, botanique, climat, astronomie, pirates et corsaires.

Article du 14 janvier 2024

Thème : Citation de Jean-Claude Delgènes préfacier du livre de Rosanne "Harcèlement. Une histoire de manipulation en entreprise"

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Renouvellement des CSE : comment préparer le bilan de sa mandature ? [le RDV des trésoriers n°3]

A l'issue des élections professionnelles, un CSE sortant doit fournir à la nouvelle équipe le bilan de sa mandature. C'est le rapport de fin de mandat et c'est la loi qui l'impose. Retour sur le direct du 27 octobre organisé en partenariat avec Leeto (UpCoop) et Technologia Expertises sur un exercice qui vise avant tout les élus.



Avant même d'être une obligation légale, l'exercice du rapport de fin de mandat est une affaire de transmission. *"Si l'on considère que les élus agissent au nom de tous les salariés, il devrait être naturel d'assurer une bonne transmission des informations à la nouvelle équipe du CSE. Or on a déjà vu des trésoriers à qui leurs prédécesseurs n'avaient pas transmis les accès au compte bancaire. Nous accompagnons nos clients dans cet exercice de transmission. C'est d'autant plus indispensable car les élus manquent de temps pour le faire"*, explique **Lamia Brahmi**, responsable de la réussite client chez **Leeto (UpCoop)**, une plateforme de gestion et de services ASC des CSE.

Mieux vaut ne pas s'y prendre au dernier moment pour produire ce bilan, au regard de l'exhaustivité des informations requises. Le rapport doit notamment faire la lumière sur tous les contrats et autres litiges potentiels susceptibles d'engager la responsabilité de la nouvelle mandature. C'est l'occasion de mettre les choses à plat.

Selon **Jean-Hugues Roquel**, consultant chez **Technologia Expertises**, *"l'exercice revient à assurer une transmission de patrimoine. Il faut donc geler au maximum les mouvements comptables entre le moment où le bilan est arrêté et celui où il est présenté aux nouveaux élus. Cela permet d'éviter des risques de contentieux pendant cette période de transition."*

Article du 26 janvier 2024

Thème : RDV des trésoriers n°3

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)

Comment faire du rapport d'activité du CSE un objet de communication ? [le RDV des trésoriers n°4]

A la différence du bilan de fin de mandature qui est partagé avec les nouveaux élus, le rapport d'activité du CSE est destiné à être un objet de communication auprès des salariés. Si le bilan de fin de mandat est avant tout financier, le rapport d'activité donne à voir une vision globale de ce que fait un CSE. Retour sur le direct du 12 décembre 2023 organisé en partenariat avec UpCoop et Technologia Expertises.



"Si la loi impose au CSE de présenter chaque année un rapport d'activité, le format est en revanche totalement libre. Or les rapports restent encore trop axés sur la comptabilité. Dépasser ce cadre pour proposer aux salariés une vision globale de ce que fait un CSE sur les ASC et sur les AEP revient à faire des choix dans ce qui va pouvoir être dit et comment. Cela sous-entend un consensus entre les élus. Cela rend l'exercice plus compliqué mais le jeu en vaut la chandelle par rapport aux salariés. C'est un gage de légitimité de l'instance et une source de motivation potentielles pour motiver des salariés à s'y engager", souligne Jean-Hugues Roquet, consultant chez Technologia Expertises.

Le CSE d'Allianz s'est ainsi donné les moyens de rendre accessible le rapport d'activité aux salariés. "Ils y accèdent directement à partir de leur espace personnel sur le portail des ASC. C'est une demande de développement spécifique à laquelle nous avons répondu. Des CSE nous demandent des extractions de données pour se livrer à des analyses qualitatives, qu'ils partagent ensuite ou non avec les salariés. Tout n'est pas bon à dire toutefois en fonction des situations", prévient Sylvie Randy, formatrice interne pour Kalidea UpCoop qui reconnaît en effet qu'il y a un risque sérieux de retour de boomerang à vouloir tout dire.

Article du 26 janvier 2024

Thème : RDV des trésoriers n°4

[Pour retrouver l'article, cliquez ici](#)